



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LE GROUPE JEAN COUTU – RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2018

Varenes, Québec, le 12 octobre 2017 — Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (la « Société » ou le « Groupe Jean Coutu ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(non audité, en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Produits	744,3	701,2	1 494,7	1 424,8
Résultat opérationnel avant amortissements (« ROAA »)	74,6	78,5	146,1	155,5
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Par action	0,26	0,28	0,51	0,54

Faits saillants

- Les produits ont augmenté de 6,1 % pour atteindre 744,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement au même trimestre de l'an dernier.
- Le résultat net par action a été de 0,26 \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 0,28 \$ par action au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier précédent.
- La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a diminué de 10,4 millions de dollars, suite au dé plafonnement des allocations professionnelles permises, comparativement au même trimestre de l'an dernier.

Résultats financiers

« Au cours du deuxième trimestre, les ventes au détail de notre réseau et les ventes de la section commerciale de nos centres de distribution, ont connu une augmentation notable et ce, en dépit d'un environnement toujours très compétitif » a souligné le président et chef de la direction, monsieur François J. Coutu. « Nous continuerons à déployer les efforts nécessaires afin de favoriser la croissance des ventes au détail et maintenir notre leadership ».

Produits

Les produits sont composés essentiellement des ventes ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC par l'intermédiaire de nos centres de distribution représentent la majeure partie de nos produits.

Les produits ont atteint 744,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 701,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les revenus se sont élevés à 1 494,7 millions de dollars alors qu'ils s'étaient élevés à 1 424,8 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 4,9 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché, malgré l'impact déflationniste sur les produits de l'augmentation du volume des ordonnances de médicaments génériques par rapport aux médicaments

d'origine ainsi que des réductions du prix des médicaments génériques. La hausse des ventes de la section commerciale de nos centres de distribution reflète le succès de nos stratégies d'affaires et la force de notre marque de commerce.

ROAA

Le ROAA a affiché une diminution de 3,9 millions de dollars, passant à 74,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 alors qu'il s'était élevé à 78,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Un gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 6,4 millions de dollars a été enregistré au deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Le ROAA excluant ce gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement a affiché une hausse de 2,5 millions de dollars comparativement au même trimestre de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes, des revenus de redevances ainsi qu'à la diminution des frais généraux et opérationnels tels que les dépenses de main-d'œuvre et autres frais liés à la transition au nouvel emplacement de Varennes, qui ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la contribution de Pro Doc au ROAA. En pourcentage des produits, le ROAA s'est établi à 10,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 11,2 % pour le même trimestre de l'exercice financier précédent.

Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, le ROAA de la Société a affiché une baisse de 9,4 millions de dollars, passant à 146,1 millions de dollars alors qu'il s'était élevé à 155,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2017, un gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 6,2 millions de dollars a été enregistré. Le ROAA excluant ce gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement affichait une baisse de 3,2 millions de dollars comparativement à la même période de l'année précédente. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au ROAA, partiellement contrebalancée par la croissance des ventes et des revenus de redevances. Exprimé en pourcentage des produits, le ROAA a été de 9,8 % pour le premier semestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 10,9 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Pro Doc

Les ventes brutes de médicaments Pro Doc ont atteint 54,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 49,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 7,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 17,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Cette baisse est principalement attribuable au déplafonnement des allocations professionnelles permises par le règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien depuis le 28 janvier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 13,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 36,2 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Les ventes brutes de médicaments Pro Doc ont atteint 104,8 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 100,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 13,7 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 39,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 13,1 % pour le premier semestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 38,9 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Résultat net

Le résultat net a été de 47,8 millions de dollars (0,26 \$ par action) pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 51,5 millions de dollars (0,28 \$ par action) pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au résultat net.

Le résultat net du premier semestre de l'exercice financier 2018 a été de 93,3 millions de dollars (0,51 \$ par action) comparativement à 100,5 millions de dollars (0,54 \$ par action) pour la même période de l'exercice financier 2017.

Informations sur le réseau des établissements franchisés PJC

La Société agit à titre de franchiseur des bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés.

Pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 4,0 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 4,6 % et celles de

la section commerciale ont augmenté de 3,4 % comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les ventes de médicaments en vente libre qui représentaient 8,5 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 5,5 % comparativement à 5,1 % pour la période correspondante de l'exercice financier 2017.

Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 5,5 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 7,4 % alors que celles de la section commerciale augmentaient de 2,4 % comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les ventes de médicaments en vente libre qui représentaient 8,5 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 3,8 % alors qu'elles avaient augmenté de 4,5 % pour la période correspondante de l'exercice financier 2017.

Les médicaments génériques ont atteint une proportion de 72,0 % des ordonnances durant le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 alors qu'ils représentaient 71,3 % des ordonnances pour la période comparable de l'exercice financier précédent. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques dont les prix de vente sont inférieurs aux produits innovateurs a eu un impact déflationniste sur les ventes au détail pour la section pharmaceutique.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, l'introduction de nouveaux médicaments génériques a réduit la croissance des ventes au détail de la section pharmaceutique de 0,2 % et les réductions de prix des médicaments génériques ont réduit la croissance de ces ventes au détail d'un 0,5 % additionnel. De plus, l'abolition des prélèvements périodiques par le ministère de la santé et des services sociaux ("MSSS") le 12 avril 2017, a fait croître les ventes au détail de la section pharmaceutique de 1,4 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018.

Performance du réseau ⁽¹⁾ <i>(non audité)</i>	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2018	2017	2018	2017
Ventes au détail <i>(en millions de dollars)</i>	1 102,3 \$	1 058,6 \$	2 256,6 \$	2 137,5 \$
Croissance des ventes au détail <i>(en %)</i>				
Ensemble des établissements				
Total	4,1 %	2,4 %	5,6 %	2,0 %
Section pharmaceutique	4,6 %	1,2 %	7,3 %	1,0 %
Section commerciale ⁽²⁾	3,7 %	5,2 %	2,8 %	4,0 %
Établissements comparables				
Total	4,0 %	2,0 %	5,5 %	1,5 %
Section pharmaceutique	4,6 %	0,8 %	7,4 %	0,7 %
Section commerciale ⁽²⁾	3,4 %	4,5 %	2,4 %	3,4 %
Croissance du nombre de prescriptions <i>(en %)</i>				
Ensemble des établissements	3,1 %	4,0 %	3,0 %	4,0 %
Établissements comparables	3,1 %	3,7 %	3,1 %	3,7 %

(1) Les ventes au détail des établissements franchisés ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Société.

(2) Les ventes de la section commerciale excluent les ventes de services qui sont incluses dans le total de la croissance des ventes au détail.

Développement du réseau d'établissements franchisés PJC

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, un établissement du réseau de franchisés PJC a été relocalisé.

Au 2 septembre 2017, la superficie de vente du réseau PJC totalisait 3 305 000 pieds carrés comparativement à 3 257 000 pieds carrés au 27 août 2016.

Dividende

Le conseil d'administration du Groupe Jean Coutu a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action. Ce dividende sera versé le 10 novembre 2017 à tous les porteurs d'actions à droits de vote subalterne catégorie « A » ainsi qu'aux porteurs d'actions catégorie « B » inscrits aux registres de la Société au 27 octobre 2017.

Changements règlementaires

Le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le Projet de loi 81 intitulé « Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres » qui permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de procéder à des appels d'offres pour l'inscription de médicaments à la Liste des médicaments ainsi que, à l'égard des médicaments ayant

fait l'objet d'un tel appel d'offres, pour les services d'un grossiste en vue de l'approvisionnement des pharmaciens propriétaires. Le règlement afin de déterminer les conditions et mécanismes applicables à tout régime d'appel d'offres a été publié dans la gazette officielle du Québec le 5 avril 2017. Ce règlement est entré en vigueur le 20 avril 2017.

Le Projet de loi 92 intitulé « Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse » est sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec depuis le 7 décembre 2016. Certaines de ses dispositions visent à resserrer l'encadrement des pratiques commerciales pour l'ensemble des intervenants dans la mise en marché de médicaments afin de renforcer l'indépendance professionnelle du pharmacien, le libre choix du patient et de favoriser des conditions plus concurrentielles sur le marché. D'autres dispositions de cette loi obligeant la facturation détaillée des médicaments sont entrées en vigueur le 15 septembre 2017.

Le 12 avril 2017, les membres de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires ("AQPP") ont entériné une entente de principe avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux ("MSSS"). En vertu de cette entente, le gouvernement a annulé les prélèvements périodiques enregistrés et non déboursés à cette date et met fin aux prélèvements sur les honoraires des pharmaciens qui devaient perdurer jusqu'en 2019. De plus, l'entente prévoit que le gouvernement introduira une modification au règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien rétablissant à 15 % la limite maximale du taux des allocations professionnelles qu'un pharmacien peut recevoir des fabricants de médicaments génériques. Cette modification réglementaire entrera en vigueur le 19 octobre 2017 et mettra un terme au déplaçonnement des allocations professionnelles en vigueur depuis le 28 janvier 2017.

Le 16 juillet 2017, le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique ont annoncé la conclusion d'une entente de principe en vertu de laquelle le Gouvernement du Québec atteindra une cible d'économie de 1,5 milliard de dollars sur une période de cinq ans. Ces économies seront réalisées grâce à des réductions de prix additionnelles et au lancement de nouveaux médicaments génériques. Cette entente permettra au Gouvernement du Québec, pendant ces cinq années, d'éviter l'application du processus d'appels d'offres permis par la loi. Les détails de la mise en œuvre de cette entente ne sont pas publics.

Le 5 octobre 2017, le Projet de loi 148 intitulé « Loi encadrant l'approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives » a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec. Le projet de loi prévoit qu'un pharmacien propriétaire ne peut, au cours d'une année civile, s'approvisionner en médicaments génériques inscrits à la liste des médicaments auprès d'un même fabricant pour plus de 50 % de la valeur monétaire de tous les médicaments génériques achetés par ce pharmacien au cours de cette année. La date de mise en vigueur reste à être déterminée.

Regroupement du Groupe Jean Coutu et de METRO

Le 2 octobre 2017, METRO inc. ("METRO") et la Société ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle METRO fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation de la Société et de toutes les actions catégorie « B » en circulation de la Société au prix de 24,50 \$ par action, soit une contrepartie totale représentant environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de la Société. Pour plus de détails, les lecteurs sont invités à consulter le communiqué de presse du 2 octobre 2017.

Stratégies et perspectives

Grâce à ses opérations et à sa souplesse financière, la Société est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront et que la Société assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service offert à son réseau de franchisés, en misant sur son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques, dont les prix de vente sont inférieurs aux produits innovateurs, aurait toutefois un impact déflationniste sur les ventes au détail en pharmacie. Des baisses de prix additionnelles des médicaments génériques diminueront la rentabilité de la filiale Pro Doc. Le déplaçonnement des allocations professionnelles autorisées diminuera également la rentabilité de Pro Doc jusqu'au rétablissement d'un plafond de 15 % lors de l'entrée en vigueur du règlement prévu à l'entente du 12 avril 2017 entre l'AQPP et le MSSS.

Conférence téléphonique

Les analystes financiers et investisseurs sont invités à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra le 12 octobre 2017 à 9 h 00 portant sur les résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018. Le numéro à composer est le 514-392-1478 ou sans frais au 1-866-225-0198. Les médias et toutes personnes intéressées par ces résultats sont invités à écouter la conférence qui sera diffusée en direct et en différé à même le site Internet du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. à l'adresse suivante : www.jeancoutu.com. La rediffusion complète de la conférence sera accessible en composant le 514-861-2272 ou sans frais au 1-800-408-3053 jusqu'au 11 novembre 2017. Le code d'accès à composer pour la rediffusion est 6716268 suivi de la touche dièse (#).

Les documents d'appui (rapport de gestion et présentation aux investisseurs) sont disponibles sur www.jeancoutu.com en cliquant sur le lien « Relations avec les investisseurs ». Les lecteurs peuvent également obtenir des renseignements et des documents complémentaires sur la Société par l'entremise du site Internet www.sedar.com.

À propos du Groupe Jean Coutu

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Société exploite un réseau de 419 établissements franchisés, au Québec, Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté qui emploie plus de 20 000 personnes. De plus, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Société qui ont été faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris des déclarations sur la stratégie de la Société en matière de croissance, les coûts, la performance financière ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce communiqué de presse, y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Société et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi de la marque du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer », ou de la forme négative de ces termes, ou des variations de ces termes ou d'une terminologie semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avéreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'éléments non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'actif, ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie futurs de la Société, et qui pourraient faire en sorte que ses résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives, sont des changements de législation ou de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance et à l'exercice de la pharmacie, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, le succès du modèle d'affaires de la Société, des modifications aux règlements sur les impôts et des prises de position comptables, les variations cycliques et saisonnières dans le secteur d'activités de la Société, l'intensité de la concurrence dans notre secteur d'activités, la réputation des fournisseurs et des marques, des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et protestations de travailleurs, la capacité de la Société d'attirer et de retenir les pharmaciens, le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours de périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant son rendement ou ses résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de faciliter la compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, en plus de présenter de l'information à propos des attentes et des plans de la direction pour l'avenir. Les investisseurs et les autres personnes sont donc avisés que ces déclarations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins et qu'ils ne devraient pas s'y fier indûment. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Société disponibles à l'adresse www.sedar.com ou www.jeancoutu.com. D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle de la Société sous la section intitulée « Facteurs de risque » ainsi que dans les sections « Principales estimations comptables », « Risques et incertitudes » et « Stratégies et perspectives » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice financier terminé le 4 mars 2017. Les déclarations prospectives du présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société en date de la présente et sont sujettes à changement après cette date. La société rejette expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne l'y obligent.

- 30 -

Source : **Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**
André Belzile, Premier vice-président, finances et affaires corporatives
(450) 646-9760

Renseignements : Hélène Bisson, Vice-présidente, communications
(450) 646-9611, poste 1165

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés du résultat

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire)

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Ventes	665,4	631,8	1 336,7	1 285,5
Autres produits	78,9	69,4	158,0	139,3
	744,3	701,2	1 494,7	1 424,8
Charges opérationnelles				
Coût des ventes	598,3	555,0	1 197,8	1 123,7
Frais généraux et opérationnels	71,4	67,7	150,8	145,6
Résultat opérationnel avant amortissements	74,6	78,5	146,1	155,5
Amortissements	10,0	10,0	20,0	20,1
Résultat opérationnel	64,6	68,5	126,1	135,4
Revenus financiers	(1,0)	(0,5)	(1,8)	(1,0)
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	65,6	69,0	127,9	136,4
Impôt sur le résultat	17,8	17,5	34,6	35,9
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Résultat de base et dilué par action, en dollars	0,26	0,28	0,51	0,54

États consolidés résumés du résultat global

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :				
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie :				
Pertes de la période	-	(0,3)	-	(0,9)
Reclassement de gains dans les actifs non financiers	-	0,2	-	0,1
Impôts sur le résultat	-	-	-	0,2
	-	(0,1)	-	(0,6)
Total du résultat global	47,8	51,4	93,3	99,9

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	Capital-actions	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 4 mars 2017	399,2	(1,7)	58,9	-	753,7	1 210,1
Résultat net	-	-	-	-	93,3	93,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-	-	93,3	93,3
Dividendes	-	-	-	-	(47,8)	(47,8)
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	0,3	-	-	0,3
Options exercées	2,2	-	(0,3)	-	-	1,9
Solde au 2 septembre 2017	401,4	(1,7)	58,9	-	799,2	1 257,8
Solde au 27 février 2016	405,2	(2,2)	58,7	0,6	658,0	1 120,3
Résultat net	-	-	-	-	100,5	100,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Total du résultat global	-	-	-	(0,6)	100,5	99,9
Dividendes	-	-	-	-	(44,4)	(44,4)
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	0,4	-	-	0,4
Solde au 27 août 2016	405,2	(2,2)	59,1	-	714,1	1 176,2

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés de la situation financière

	Au 2 septembre 2017	Au 4 mars 2017
<i>(non audités, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<i>Actifs courants</i>		
Encaisse	230,3	178,9
Créances clients et autres débiteurs	235,6	202,2
Stocks	254,6	302,7
Charges payées d'avance	18,3	15,3
Impôt exigible à recevoir	-	3,8
	738,8	702,9
<i>Actifs non courants</i>		
Créances à long terme de franchisés	25,2	27,7
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	29,7	29,7
Immobilisations corporelles	476,8	484,6
Immeubles de placement	21,8	22,1
Immobilisations incorporelles	198,0	202,2
Goodwill	36,0	36,0
Impôt différé	0,1	0,1
Autres éléments de l'actif à long terme	18,7	18,8
Total de l'actif	1 545,1	1 524,1
<i>Passifs courants</i>		
Fournisseurs et autres créditeurs	252,9	285,2
Impôt exigible à payer	4,4	-
	257,3	285,2
<i>Passifs non courants</i>		
Impôt différé	13,6	13,0
Autres éléments du passif à long terme	16,4	15,8
Total du passif	287,3	314,0
Capitaux propres	1 257,8	1 210,1
Total du passif et des capitaux propres	1 545,1	1 524,1

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

	13 semaines		26 semaines	
Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016	2017	2016	2017	2016
(non audités, en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles				
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Ajustements :				
Amortissements	10,0	10,0	20,0	20,1
Revenu d'intérêts	(1,0)	(0,5)	(1,7)	(0,9)
Impôt sur le résultat	17,8	17,5	34,6	35,9
Gains à la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	-	(6,4)	-	(6,2)
Autres	0,3	1,0	1,0	2,5
	74,9	73,1	147,2	151,9
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif	0,6	2,1	(16,7)	(21,0)
Intérêts encaissés	0,7	0,5	1,4	0,9
Impôt sur le résultat payé	(9,1)	(15,7)	(25,8)	(25,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	67,1	60,0	106,1	106,4
Activités d'investissement				
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	(0,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3,6)	(4,7)	(7,4)	(13,2)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	14,0	0,1	14,0
Produits de la cession d'immeubles de placement	-	0,2	-	0,3
Variation nette des créances à long terme de franchisés	3,3	0,4	1,7	(1,5)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1,9)	(1,3)	(3,2)	(10,8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,2)	8,6	(8,8)	(12,0)
Activités de financement				
Émission d'actions	-	-	1,9	-
Rachat d'actions	-	-	-	(0,8)
Dividendes versés	(23,9)	(22,2)	(47,8)	(44,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(23,9)	(22,2)	(45,9)	(45,2)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(0,1)	-	(0,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41,0	46,3	51,4	48,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	189,3	102,3	178,9	100,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	230,3	148,6	230,3	148,6
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :				
Encaisse			230,3	143,1
Placement temporaire			-	5,5
			230,3	148,6